

DATE DE CONVOCATION : 15 OCTOBRE 2025  
DATE D’AFFICHAGE : 15 OCTOBRE 2025  
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23  
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 15  
NOMBRE DE VOTANTS : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2025 à 19H00**

**PRÉSIDENT DE SÉANCE** : Monsieur Daniel DESCHODT, Maire

**SECRETARE DE SEANCE** : Monsieur Bernard VANPOPERINGHE

**PRÉSENTS** : M. AVART, Mme ROUSSELLE, M. DUCROCQ, M. DAMBRICOURT, M. VANPOPERINGHE, Mme BECQUET, M. CHARLEMAGNE, M. DACQUIN, M. BUCKMAN, Mme DELHAYE, M. PENEZ, M. BLIN, Mme CADET, Mme VOET.

**ABSENTS**: Mme SOLTYSIAK, Mme SCOTTE (ayant rejoint la séance à 19h15 n'a pu prendre part aux délibérations qui avaient déjà été soumises au vote), Mme WUYTS, Mme BINET (procuration à M. DUCROCQ), M. ODIEVRE (procuration à Mme DELHAYE), Mme CABRE, M. REVILLON (procuration à M. DESCHODT), M. MARIE (procuration à M. PENEZ).

**N°2025/030 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (FSPS)**

Vu la délibération 2025.00147 de la Région Hauts de France du 22 mai 2025

Vu le cahier des charges d’appel à projet 2025 au titre du Fonds de soutien aux projets structurants,

Vu le budget communal,

Au vu du montant du projet initial d’extension et de rénovation estimé à 3 204 582€ HT, Monsieur le Maire expose que le projet portera dans un premier temps uniquement sur la partie extension.

Monsieur le Maire expose qu’en raison de son rayonnement à l’échelle de plusieurs communes, le projet d’extension du centre socio-culturel, dont le coût prévisionnel s’élève à 2 882 333 € HT, est susceptible de bénéficier d’un financement de la région Hauts de France au titre du Fonds de soutien aux projets structurants 2025.

Le coût des travaux est estimé à 2 300 925€ HT.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

MONTANT TOTAL (HT en €)			
2 882 333 €			
PLAN DE FINANCEMENT SUIVANT AVANT-PROJET DEFINITIF (Montants HT)			
DEPENSES PREVISIONNELLES	HT€	RESSOURCES PREVISIONNELLES	HT€
Travaux	2 300 925	Etat - DETR 2025 - 40% (base retenue 992 956€)	397 182
Mission maitrise d'œuvre (11,37% des travaux)	261 615	Conseil départemental du Nord- PTS	500 000
Etudes et diagnostics	70 000	Région Hauts de France - FSPS	500 000
Bureau de contrôle	13 580	Autres subventions	75 000
Mission SPS	6 120		
Actualisation et aléas (10% des travaux)	230 093	CAF	270 000
		Fonds propres	140 151
		Emprunt	1 000 000
<b>TOTAL HT</b>	<b>2 882 333</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>2 882 333</b>

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 059-215906470-20251027-2025\_030-DE

S<sup>2</sup>LO

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant :

- Novembre 2025 : démarrage des travaux
- Juillet 2027 : réception

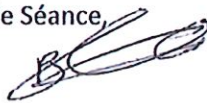
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide (19 votants : 15 pour – 4 abstentions) :

- d'arrêter le projet d'extension du centre socio-culturel
- d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus
- de solliciter une subvention au titre du Fonds de soutien aux projets structurants 2025
- d'adresser au service instructeur l'ensemble des pièces justificatives attendues.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.

\*\*\*\*\*

Le Secrétaire de Séance,



Bernard VANPOPERINGHE.



POUR COPIE CONFORME

Le Maire,



Daniel DESCHODT.